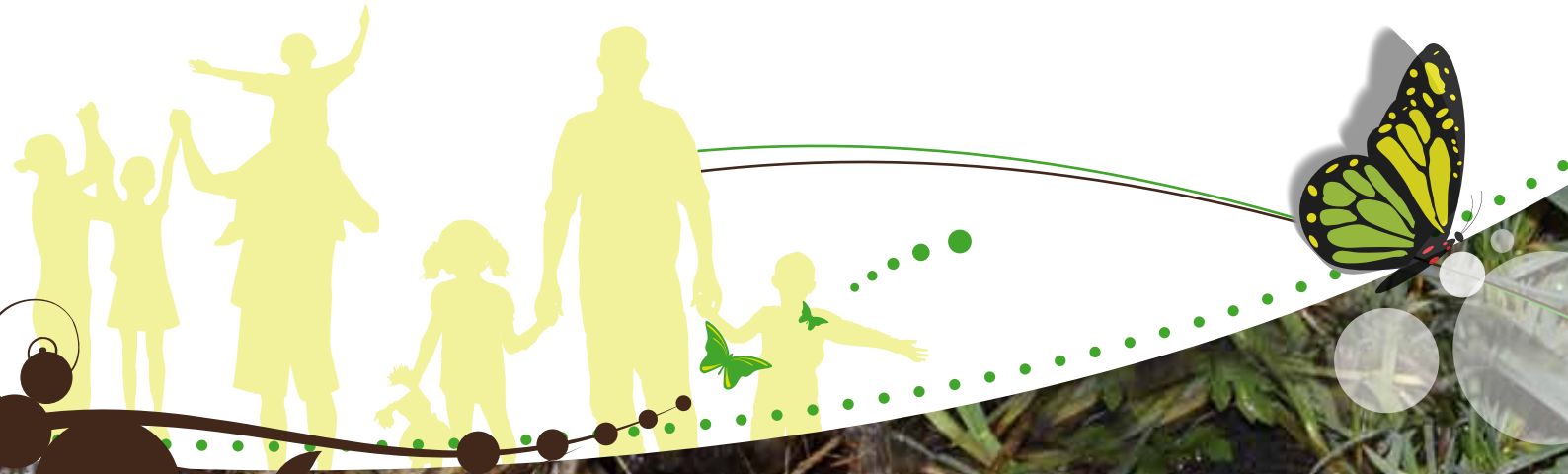


ORSCHWIHR



Bulletin Municipal
Juillet 2014

Route fermée pour cause de parade nuptiale !

Les rigueurs hivernales passées, crapauds, grenouilles et autres amphibiens entreprennent une migration quelquefois périlleuse vers leur lieu de naissance. Pour se reproduire, ils ne peuvent se passer de zones humides lesquelles se réduisent comme peau de chagrin à la faveur de l'activité humaine.

Une des caractéristiques des batraciens étant la métamorphose : oeufs et têtards ont besoin du milieu aquatique avant de reconquérir la terre ferme. Au cours de leur périple, ils rencontrent de plus en plus souvent des routes sur leur passage et il est facile d'imaginer l'hécatombe sur les voies de circulation.

Le Département conscient du danger et soucieux de sauvegarder ces espèces protégées, maillons indispensables de l'équilibre écologique coordonne la campagne annuelle de sauvegarde des batraciens.

Une cinquantaine de bénévoles mais aussi les Brigades Vertes et le Conseil Supérieur de la Pêche mettent en place des filets, installent des passages sous les voies (crapauducs) dans les zones sensibles.

42.000 batraciens furent ainsi sauvés en 2012 dans le Haut-Rhin.

Notre commune est également concernée par ces flux migratoires printaniers, la route menant au Val du Pâtre et à la Gauchmatt par la forêt est ainsi fermée aux automobilistes du coucher du soleil à l'aube pendant la période de reproduction qui fluctue en fonction des conditions météorologiques.

Outre les grenouilles et les crapauds, un nombre important de salamandres ont pu être observées sur cette route forestière.

A l'heure de la parution de ce bulletin, ce dispositif temporaire est levé. L'opération sera reconduite au printemps 2015.



Edito

Le mot du Maire



Chers habitantes et habitants d'ORSCHWIHR,

Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour la confiance que vous nous avez témoignée lors de l'élection municipale du 23 mars dernier. La nouvelle équipe, paritaire et rajeunie, continuera le travail réalisé au cours des précédents mandats. L'intérêt général sera toujours la priorité ainsi que les enjeux d'avenir pour la commune et ses habitants c'est mon souhait le plus cher.

Le vote du budget a eu lieu le 28 avril. Malgré les importants investissements prévus cette année, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

Les travaux de la place de l'église sont en bonne voie et donneront à ce lieu une nouvelle dimension. Je suis conscient de la gêne que cela a pu engendrer, merci à tous de votre compréhension notamment aux riverains.

Après les municipales, les intercommunalités ont renouvelées leurs bureaux. La présidence du SIVOM ORZELL est maintenant assurée par le nouveau maire de BERGHOLTZ ZELL, André WELTY. Marc JUNG a été réélu président de la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER et moi-même vice-président chargé du tourisme et de la culture. Odile KRITTER est la deuxième déléguée de notre commune. Il s'agit maintenant de se mettre au travail afin de mener à bien les projets déjà prévus ou à venir... Ce ne sera pas chose facile compte tenu des annonces gouvernementales qui prévoient une réduction des dotations aux collectivités locales. Cela a déjà été le cas cette année d'ailleurs.

Comme chaque printemps, l'équipe municipale a planté les fleurs. Merci à vous toutes et tous qui participez à l'embellissement du village.

Il me reste à vous souhaiter bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal qui retrace l'activité et les faits marquants de la collectivité.
Je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances...

Alain GRAPPE

Conseiller Général et Maire d'ORSCHWIHR



Conseil Municipal

Les principales décisions du Conseil Municipal de mars 2013 à mai 2014

Intercommunalité

- Validation du modèle de convention de prestations de services entre la commune et FloRIOM SPL (collecte et gestion des déchets).
- Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Commune de la Région de Guebwiller (CCRG) relative aux travaux de gestion des eaux (potables, usées, pluviales) dans le cadre des travaux de la place de l'église.
- Intégration de la commune de Soultzmatt-Wintzfelden à FloRIOM.

Vie de la Commune

- Vente d'une parcelle de 3,41 ares au lieu-dit « Effenberg ».
- Achat d'une parcelle de 7m² sise rue de Soultzmatt, afin de permettre l'accès à l'atelier municipal
- Attribution des marchés de travaux d'aménagement de la place de l'Eglise.
- Echange d'un terrain privé de 34,87 ares aux lieux dits « Sommerfeld » et « Denschmatten » contre un terrain communal de 1,60 are.
- Renumérotation des habitations côté impair de la rue du Bollenberg.
- Nomination de Monsieur Pierre MARCK (Wintzfelden) en tant que garde chasse privé de Monsieur Jean Pierre BOISSON adjudicataire du lot n°1.
- Signature d'un bail avec la structure d'accueil de la petite enfance Maison d'Assistance Maternelle (MAM) au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle.
- Proposition au préfet du Haut Rhin de nommer Madame Marie-France HUBE et Monsieur Robert HAEGELIN Adjointes honoraires pour avoir exercé leurs fonctions pendant dix-neuf années.

Elections 2014

- La nouvelle équipe municipale issue de la liste « Un Nouvel Elan pour l'Avenir » a été élue lors des élections du 23 mars
 - Taux de participation : 62,64 %
 - Taux de suffrage exprimé : 83,01 %
- Installation des conseillers municipaux :
 - Maire : Alain Grappe
 - Adjointes : Jean-Claude GAERING, Marie-Josée STAENDER, Marc ACKERMANN



Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2014, le produit fiscal sera donc le suivant :

	Taux appliqué par décision du Conseil Municipal en 2013	Taux appliqué par décision du Conseil Municipal en 2014	Bases notifiées	Produit en €
Taxe d'habitation	10,51 %	10,51 %	1 219 378	140 098
Foncier bâti	11,17 %	11,17 %	899 500	102 395
Foncier non bâti	46,49 %	46,49 %	179 300	83 914

Soit un produit total en €	326 407
-----------------------------------	----------------

Budget primitif 2014

Il se présente de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	€	RECETTES	€
Charges à caractère général	200 100.00	Produits des services, domaine & ventes	97 260.00
Charges de personnel	154 550.00		
Atténuations de produits	700.00	Impôts et taxes	410 018.00
Autres charges de gestion courante	313 200.00	Dotations, participations	180 895.00
Charges financières	13 300.00	Autres produits de gestion courante	25 945.00
Dépenses imprévues	40 418.00	Atténuations de charges	8 150.00
TOTAL	722 268.00	TOTAL	722 268.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	€	RECETTES	€
Emprunts & dettes assimilés	64.000.00	Subventions d'investissement	268 855.00
Immobilisations incorporelles	3 400.00	- Etat et établissements nationaux	16 255.00
- concessions et droits similaires	3 400.00	- Régions	80 000.00
Immobilisations corporelles	8 970.00	- Département	91 000.00
- autre mat. et outillage d'incendie	3 300.00	- GFP de rattachement	17 200.00
- autre mat. et outillage de voirie	1 300.00	- Budget communautaire et fonds structurels	30 000.00
- mobilier	3 370.00	- Autres	14 100.00
- autres immobilisations corporelles	1 000.00	- PAE	20 300.00
Immobilisations en cours	663 360.00	Emprunt	250 000.00
- rénovations BBC	23 300.00	Dotations, fonds divers et réserves	473 810.43
- rue de l'Automne	8 000.00	- FCTVA	12 200.00
- place de l'Eglise	632 060.00	- TLE	7 263.00
Dépenses imprévues	52 499.43	- Excédent capitalisé	454 347.43
Comptabilité distincte rattachée	39 700.00	Autres immobilisations financières	351.00
Déficit reporté	200 787.00	- titres immobilisés	351.00
		Comptabilité distincte rattachée	39 700.00
TOTAL	1 032 716.43	TOTAL	1 032 716.43

Compte Administratif 2013

Après examen, le compte administratif principal de l'exercice 2013 est approuvé

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT EN €	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN €	RESULTAT DE L'EXERCICE EN €	RESULTAT DE CLOTURE EN €
INVESTISSEMENT	- 704,36	0,00	- 200 081,86	- 200 786,22
FONCTIONNEMENT	386 603,86	- 82 610,36	150 353,93	454347,43
TOTAL	385 899,50	- 82 610,36	-49 727,93	253 561,21

Vie Communale

Travaux réalisés



Débroussaillage au Bollenberg



Taille des arbres fruitiers au verger communal



Réalisation d'un nouveau local pour la crèche



Création d'un accès à l'atelier communal par la Route de Soultzmatt

*Les évènements
marquants de ces
derniers mois*



Cérémonie du 11 novembre 2013



Passage du jury du Fleurissement



Décor de Noël au Kerlouan Platzla



Le Tour d'Alsace à ORSCHWIHR



Fête de Noël des retraités



Cérémonie des vœux 2014



Remise de la médaille de la vie associative à Emile MULLER

Vie Communale



ORSCHWIHR sur « La Route d'Alsace » des attelages



Dimanche des rameaux



Sortie RIN le 8 juin 2014



Le conseil municipal prépare le fleurissement



Les 3 concerts de l'année



Travaux place de l'église

Les travaux de la place de l'église sont en bonne voie d'achèvement. Les espaces verts et les plantations seront réalisés dès que les grosses chaleurs de l'été seront passées.

La remise en eau de la fontaine est réalisée par un circuit fermé alimenté par le réseau d'eau potable. Nous espérons trouver une source sur la place, malheureusement, les sondages réalisés sur les conseils d'un sourcier n'ont rien donné.

Initialement nous souhaitions maintenir le porche existant. Au cours des travaux, nous nous sommes rendu compte qu'il masquait en grande partie la fontaine et l'espace vers le jardin. De plus, sa fragilité nous a finalement décidé à le démonter. Ultérieurement nous choisirons un emplacement plus judicieux. L'éclairage public du jardin et du clocher sera étudié pour une mise en œuvre ultérieure sachant que tous les réseaux câblés souterrains sont en place.

La rue de l'église, étroite en double sens de circulation, sera prioritaire aux véhicules en provenance du cimetière.



Vie Communale

La salle polyvalente

La rénovation de la salle polyvalente offre de meilleures prestations et plus de sécurité. L'entrée principale, à l'arrière du bâtiment, facilitera l'accès des personnes à mobilité réduite. Les toilettes ont également été mises aux normes, l'acoustique améliorée, les peintures et le carrelage rénovés. Un lave-vaisselle, un micro-onde, un deuxième réfrigérateur avec partie congélation ainsi que des étagères et des bacs de rangement complètent l'équipement de la cuisine. Pour un meilleur respect des locaux, du matériel de nettoyage est mis à disposition. Une fiche de renseignements est demandée au locataire, une caution de 250 € est exigée en sus du prix de la location.

Les prix de la location de la salle communale s'établissent comme suit :

- | | |
|---|-------|
| - location de la salle seule (sans cuisine et vaisselle) | 120 € |
| - location de la salle complète (avec cuisine et vaisselle) | 200 € |

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 03 89 76 95 07
ou par mail à : mairie.orschwihr@wanadoo.fr*



Campagne de lutte contre le cancer 2014

La quête de cette année a rapporté la somme de 6760,10 €. L'intégralité de la somme a été versée au Comité du Haut-Rhin à Colmar. Un grand merci aux généreux donateurs, ainsi qu'aux quêteurs pour leur dévouement.

La Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.)

Une nouvelle association à vue le jour à Orschwihr en 2013.

C'est à l'initiative de trois assistantes maternelles et après des dossiers fastidieux, des demandes d'agrément auprès de la PMI et des travaux de rénovation intérieurs que La **Maison d'Assistants Maternelles** à pu ouvrir ses portes le 2 décembre 2013 au 7 rue du Centre.

Ce sont des assistantes maternelles qui se sont regroupées dans un même local pour accueillir des enfants de 0 à 6 ans. Le principe de fonctionnement reste le même qu'un accueil à la maison, mais elles ont la possibilité de pratiquer la "délégation d'accueil", c'est-à-dire de confier un enfant à leur charge à une autre assistante maternelles faisant partie de la MAM.

Actuellement la MAM se compose de trois assistantes maternelles et de l'accueil de douze enfants simultanément. La structure permet aujourd'hui de répondre à dix-huit demandes. La MAM se compose d'une grande pièce à vivre agrémentée de jeux, de chambres, d'un bureau, de sanitaires, d'une cuisine et d'un vestiaire. La ludothèque attenante est également à disposition des assistantes maternelles en dehors des heures de permanence.

L'association participe à l'organisation d'une bourse aux vêtements deux fois par an et propose des portes ouvertes.

MAM
Relais des bébés
7, rue du Centre - 68500 Orschwihr



Inauguration des locaux de la M.A.M.



Vie Communale

Le Pfingstberg entre ombre et lumière

Le paysage viticole qui constitue notre environnement nous apparaît si familier aujourd'hui que nous oublions quelquefois qu'il est le fruit d'un travail commencé il y a quelques siècles, par la communauté villageoise.

Travail colossal, car il aura fallu défricher des zones forestières, évacuer des pierres, monter des murets de soutènement et cela va sans dire tous ces aménagements ont été réalisés sans l'apport des moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui.

Si l'histoire de la vigne et du vin ont fait l'objet de nombreuses publications, celles de l'évolution des pratiques culturelles et de la toponymie des lieux, quelquefois si poétique, (Himmelreich, Paradis, Liebenberg...) est moins connue. L'occupation agraire du territoire est tout aussi ignorée même si la dernière grande mutation engendrant l'abandon de la polyculture il y a quelques décennies est encore dans les mémoires. La vigne a, peu à peu, occupé de nouveaux espaces grignotant sur les vergers, les pâtures et les zones de maraîchage nombreuses à Orschwihr modifiant ainsi de manière significative le paysage.

D'autres lieux, en d'autres temps furent par contre délaissés, ainsi la forêt qui occupe aujourd'hui la partie sommitale du Pfingstberg, non loin du Grand Cru, recèle les traces d'une activité humaine probablement très ancienne.

Marc Grodwohl «remet en lumière» ce paysage oublié, presque fossilisé, composé d'ouvrages en pierres sèches sur quelques 4 kilomètres linéaires.

Murs, terrasses, chemin et enclos qu'il découvre font l'objet d'une étude qu'un scientifique il mène à la fois sur le terrain (fouilles) et dans les archives. Soucieux de transmettre et de partager le résultat de ses investigations, il organise des visites sur site, rencontre les vignerons et anime une conférence à Soultzmatt au cours de l'année 2013.

De nombreuses questions subsistent sur l'histoire de ces terres et de ces hommes. Mis quelque peu en lumière, le petit Pfingstberg retournera-t-il définitivement dans l'ombre et dans l'oubli ?

Merci à Marc Grodwohl pour les longs mois de recherches.



Pour en savoir plus :

[www.marc-grodwohl.com/
murs-chemins-et-terrasses-en-pierres-sèches-dans-
la-forêt-du-pfingstberg](http://www.marc-grodwohl.com/murs-chemins-et-terrasses-en-pierres-sèches-dans-la-forêt-du-pfingstberg)

Infos

Les détecteurs de fumée obligatoires

Dans le cadre d'un achat groupé, vous trouverez dans ce bulletin un bon de commande à retourner à la mairie.



Les incendies domestiques tuent chaque année plusieurs centaines de personnes en France. Afin de réduire ce nombre, des détecteurs de fumée doivent être installés dans tous les logements d'ici le

8 mars 2015.

C'est la fumée et non les flammes qui sont la cause du décès. Le rôle de ces détecteurs permettra aux particuliers d'être alertés en temps utile et d'échapper à l'intoxication, avec une émission d'un signal sonore suffisamment puissant pour réveiller une personne endormie et présente sur les lieux.

L'installation de détecteurs concerne tous les logements, les résidences principales comme les résidences secondaires, les logements privés ou publics, qu'ils soient neufs ou anciens. C'est l'occupant du logement qui doit installer au moins un détecteur de fumée normalisé, qu'il soit propriétaire ou locataire. C'est l'occupant du logement qui doit veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif. En revanche, c'est au propriétaire-bailleur de prendre en charge l'installation et l'entretien des détecteurs dans les logements loués en meublé, en saisonnier, ou encore comme logement de fonction.

Il est vivement conseillé d'installer un détecteur par étage, cave comprise (évités les salles de bain et les cuisines, les vapeurs d'eau peuvent déclencher l'alarme)

Le détecteur fonctionne à l'aide d'une pile et ne peut être alimenté par le courant électrique que si celui-ci est équipé d'une alimentation de secours prenant le relais en cas de dysfonctionnement électrique. Les informations techniques de fabrication et de fonctionnement sont apparentes sur chaque détecteur.

Si votre appareil répond à **la norme EN 14 604 et est muni du marquage CE**, il vous assure le bon fonctionnement.

Une fois équipé du dispositif, l'occupant du logement doit en informer son assureur. Celui-ci pourra appliquer une minoration de la prime prévue si l'assuré a installé le dispositif légal, sinon l'assureur pourra lui appliquer une franchise qui peut s'élever jusqu'à 5.000 € au maximum si un incendie cause des dégâts dans un logement. Cependant, en cas d'incendie, l'assureur ne pourra pas refuser d'indemniser l'assuré sous prétexte que celui-ci n'a pas respecté toutes ses obligations.

La fondation du patrimoine

FONDATION



DU PATRIMOINE

La fondation du patrimoine informe les particuliers souhaitant réaliser des travaux de restauration ou de réhabilitation de bâtiments caractéristiques du patrimoine alsacien (ferme, pigeonnier, moulin, lavoir, grange,...) visibles de la voie publique qu'ils peuvent bénéficier d'un label. Celui-ci donnera lieu à des avantages fiscaux.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de

La fondation du Patrimoine Délégation Alsace

9, place Kléber - 67000 Strasbourg - Tél : 03 88 22 32 15

alsace@fondation-patrimoine.org

<http://www.alsace.fondation-patrimoine.org>

Infos



La Médiathèque départementale, un service du Conseil Général

La lecture publique est une compétence obligatoire des départements.
La Médiathèque Départementale est le service du Conseil Général du Haut-Rhin en charge de la lecture publique dans les communes de moins de 15 000 habitants.

5 Bibliobus

De véritables bibliothèques itinérantes qui accueillent le public dans 270 communes et prêtent gratuitement des livres, des périodiques et des CD. En 2012, la Médiathèque a effectué un peu plus de 318 000 prêts aux lecteurs.

La Médiathèque prête également des documents aux 84 bibliothèques municipales du réseau. En 2012, le nombre de prêts a atteint le chiffre de 64 000 prêts.

Les médiabus sont modernes, spacieux, munis de larges baies vitrées, avec des coins lecture, d'écoute musicale et des documents variées : livres, revues, CD audio. La collection de la Médiathèque Départementale comprend 450 000 documents.

Passage à ORSCHWIHR

03 Septembre 2014 | 01 Octobre 2014 | 05 Novembre 2014 | 03 Décembre 2014

Emplacement : Kerlouan Platzla - Horaires : 09h30 à 11h00 - **Site Internet : www.mediatheque68.fr**



Accompagner et soutenir les aidants qui s'occupent d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, de troubles apparentés ou en perte d'autonomie de plus de 60 ans.

La Plateforme « Rivage » a pour mission d'écouter, informer, conseiller les aidants, de leur proposer des solutions de répit ou de soutien, de leur offrir du temps « libéré » ou « accompagné », de favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne malade et son aidant.

La Plateforme « Rivage » qui intervient sur l'ensemble du Haut-Rhin et le sud du Bas-Rhin, est composée d'un infirmier coordinateur, d'une psychologue, d'une ergothérapeute et d'une aide-médoco-psychologique.

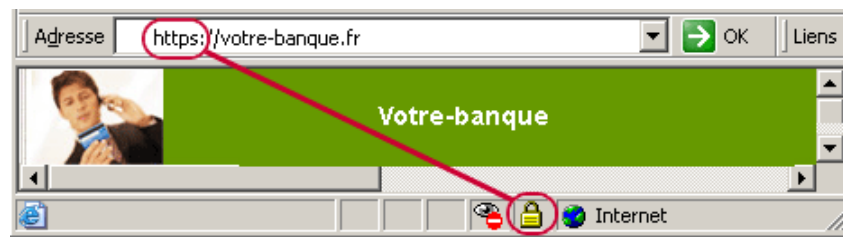
« Rivage » propose des actions telles que des formations, ateliers, sorties « escapades », groupes de parole, entretiens individuels, interventions ponctuelles à domicile...ou oriente vers les services de nombreux partenaires : les services de soutien à domicile, les accueils de jour, le service social gérontologique, le Réseau Alsace Gérontologie, la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer, les associations France Alzheimer et France Parkinson...

Contacteur Rivage : 03 89 32 47 87
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mail : rivage@apa.asso.fr

Le développement d'Internet s'est accompagné de l'apparition de nouvelles escroqueries, qui sont pour la plupart faciles à reconnaître et à éviter.




Premières précautions :

- x Installez un logiciel anti-spam, un antivirus et un pare-feu.
- x Ne communiquez jamais :
 - Votre adresse exacte ou votre emploi du temps.
 - Des photocopies de documents d'identité ou administratifs, elles peuvent être utilisés pour usurper votre identité.
 - Votre pseudo ou votre mot de passe, même pour dépanner un proche.
 - Votre code de carte bancaire (code à 4 chiffres), même sur un site de vente en ligne.
- x Ne communiquez d'informations confidentielles que si :
 - Vous avez atteint la page via un moteur de recherche, en passant par exemple par la page d'accueil du site de votre banque, et pas en cliquant sur un lien.
 - La page est sécurisée : l'adresse du site en haut à gauche de la page commence par https et pas http, et un petit logo symbolisant un cadenas fermé est visible.



Se protéger des mails escrocs :

Certaines escroqueries sont très courantes et donc faciles à reconnaître :

Comment les reconnaître ?	Que faire ?
 <p>Nous avons restauré l'accès a votre compte. Nous avons maintenant besoin que vous confirmez a nouveau les informations de votre compte chez Orange.fr.</p> <p>Une banque ou autre vous demande de communiquer vos informations personnelles sous un prétexte quelconque (panne informatique, changement de système...)</p>	<p>Contactez votre banque par téléphone pour vous assurer qu'elle est bien l'expéditrice du message. A priori elle ne vous demandera pas ce type d'informations, et surtout pas par mail.</p>
 <p>ATTENTION! Votre ordinateur a été bloqué pour violation de la loi Française</p> 	<p>Les services de police ne bloquent pas les ordinateurs. Ne payez pas, et demandez de l'aide pour nettoyer votre ordinateur.</p>
<p>Un service de police bloque votre ordinateur et demande le versement d'une amende.</p>	<p>Ne répondez pas et supprimez le mail.</p>
<p>On vous demande de l'aide pour toucher de l'argent en échange d'une commission.</p>	<p>Ne répondez pas et supprimez le mail.</p>

Dans tous les cas, si un message vous interpelle, même s'il semble vous être adressé personnellement ou provenir de quelqu'un que vous connaissez, ne prenez pas de risques :

- x Ne répondez pas, cela confirmerait que votre adresse est valide.
- x N'ouvrez pas les pièces jointes, qui peuvent contenir des virus.
- x Supprimez le message.
- x Signalez le mail reçu sur <http://www.signal-spam.fr>

J'achète en ligne :

- x Faites vos achats sur des sites connus, référencés par des magazines sérieux.
- x Si vous effectuez régulièrement des achats sur Internet, utilisez un compte de paiement en ligne ou une carte-jeton : il s'agit d'une carte intermédiaire que l'on crédite d'un certain montant, et qui évite d'avoir à rentrer ses coordonnées bancaires à chaque achat. Utilisez un système connu tel que e-Carte bleue, Payweb, Paypal, Paysafecard, MyNeosurf ou Ticket Premium.
- x N'entrez jamais deux fois vos informations bancaires pour un même achat.
- x Si vous achetez un véhicule sur un site de vente entre particuliers, demandez à essayer avant d'acheter.

Conservez tous les documents (mails échangés...) relatifs à la transaction le temps de finaliser la vente pour faciliter l'enquête en cas de dépôt de plainte.



J'utilise un système de vente entre particuliers :

- x Privilégiez les sites avec système « de tiers de confiance » : il s'agit d'une tierce personne qui conserve l'argent de l'acheteur en attendant que le vendeur ait envoyé l'objet. Vérifiez quelles garanties sont proposées en cas de litige.
- x Méfiez-vous :
 - si le prix est anormalement bas.
 - si le vendeur propose d'utiliser des systèmes de transferts de fonds internationaux tels que Paysafecard, Ukash, MoneyPak, Western Union.
- x Si le montant est important, il est toujours préférable de rencontrer l'acheteur ou le vendeur.
- x Ne laissez pas partir ce que vous vendez sans avoir obtenu la totalité du paiement.
- x Si vous vendez, refusez d'avancer de l'argent, vous risquez de ne jamais être remboursé.

Une escroquerie courante sur les sites de vente entre particuliers est la fraude aux faux chèques bancaires : l'acheteur s'intéresse à un article, puis envoie un chèque dont le montant est supérieur à ce qui est convenu. Il demande ensuite de rembourser une partie du surplus. Le chèque est un faux. N'envoyez pas l'argent et ne tentez pas d'encaisser le chèque.

En cas d'utilisation frauduleuse d'une carte bancaire, la loi prévoit un délai de 13 mois pendant lequel la victime peut contacter sa banque pour s'opposer au paiement de la somme.



Si vous êtes victime d'une tentative d'escroquerie, signalez-le sur internet-signalement.gouv.fr

Si vous avez subi un préjudice, déposez plainte auprès du commissariat ou de la brigade proche de votre domicile.

Sivom Orzell



Opération Haut Rhin Propre



Crémation des sapins



Les médaillés de la Ste Barbe



Le Père Noël au Groupe Scolaire



Carnaval



Sécurité Routière à l'école

Sivom Orzell



Les 50 ans du chef de Corps



Travail pédagogique à l'occasion du 11 novembre



Mise en place de bancs au groupe scolaire réalisés par les élèves du lycée du bâtiment à Cernay



L'équipe des Sapeurs Pompiers du SIVOM ORZELL se rajeunit et se féminise avec la venue de nouvelles dames du feu. C'est pour cela que les vestiaires et sanitaires du local au dépôt ont été modifiés en créant un espace féminin et masculin.

Le V.T.U. (véhicule tout usage) mis en service en 1998 est obsolète, il vient d'être remplacé par un véhicule d'occasion plus récent.

Un appel est lancé aux jeunes en vue de renforcer les effectifs du corps, venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous et vous serez très bien accueillis.

Le mot du Conseiller Général

Orschwihroises, Orschwihrois,

Après les récentes annonces faites par le gouvernement, il est difficile de savoir qu'elle sera la suite de la réforme des collectivités. Les conseils généraux vont-ils disparaître ? Il est question de regrouper la région Alsace avec la région Lorraine...

De nouvelles élections cantonales et régionales initialement prévues en mars 2014, ont été reportées en mars 2015 puis en mars 2016, voire en octobre 2015... Autant dire que la confusion est totale, d'autant plus que pratiquement tous les conseils généraux de France ont déposé des recours sur le nouveau redécoupage des cantons. Attendons la suite des événements pour en savoir plus.

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'arrivée d'INTERNET à Haut Débit dans notre commune. Sachez qu'un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) est en cours sur l'ensemble de la Région Alsace. Les études sont terminées et un Syndicat Mixte Régional a été créé pour le déploiement du Très Haut Débit. Les communes (comme ORSCHWIHR) qui ne dépassent pas un Mégabits de débit sont prioritaires. La programmation des travaux aura lieu au deuxième semestre et je suivrai ce dossier de très près afin que les communes de Bergholtz Zell et Orschwihr soient desservies le plus rapidement possible. Concernant le financement de cette opération, l'Etat, la Région Alsace et le Département du Haut Rhin prennent en charge 80 % du coût, le reste étant à charge des collectivités locales, communes ou communautés de communes...

Autre information : les dépenses de solidarité continuent à progresser suite à la crise économique, ce qui grève d'autant le budget de fonctionnement du Conseil Général...

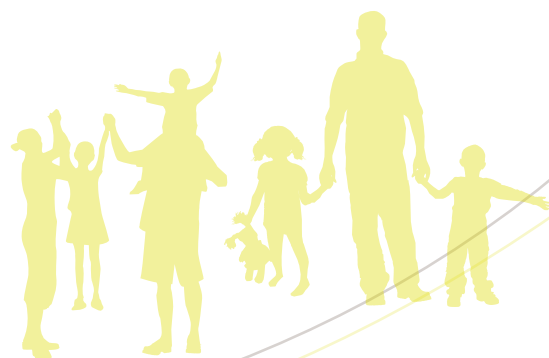
Je reste à votre disposition pour tout complément d'information, soit en mairie soit à ma permanence à Guebwiller tous les mercredis après midi de 14 H à 16 H sur rendez vous.

Bien cordialement.

Alain GRAPPE
Conseiller Général du Canton de Guebwiller



La réunion cantonale du 6 juin 2014 avec les Maires et Adjointes à Bergholtz-Zell



La Vie des Associations

LISTE DES ASSOCIATIONS LOCALES COMMUNE D'ORSCHWIHR

Amicale des Sapeurs Pompiers du SIVOM « ORZELL »

Monsieur ACKERMANN Marc, Président
12 rue de l'Étang - 68500 ORSCHWIHR
06 89 15 31 17

Association Intercommunale des Sports et Loisirs (A.I.S.L.) (Tir, Loisirs ...)

Monsieur KUBLER Gilbert, Président
21 b rue de l'Église - 68500 ORSCHWIHR
03 89 74 27 79

- Monsieur SIMON Nicolas, Président du Tir
1, rue de Bergholtz-Zell - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 40 02

- Madame SIMON Gabrielle,
Présidente de Samedi Loisirs
6, rue de la Liberté - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 09 20

Association OBZ FOOT 12

- Monsieur SCHAEFFER Sébastien,
Président 43 rue de l'Église - 68740 NAMBSHEIM
06 77 83 16 48

Association de Jumelage ORSCHWIHR-KERLOUAN

Monsieur GAERING Jean-Claude, Président
3 rue des Merles - 68500 ORSCHWIHR
06 86 89 57 86

Association des Secouristes et Donneurs de Sang

Monsieur SIUDYGA Guy, Président
20 rue de Sultzmatz - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 97 74

Association société d'Histoire C.O.D.A.M. (Chercheurs d'Optants des Départements d'Alsace et de Moselle)

Monsieur ANGSELL Jean-Luc,
Président M. GAERING J. Claude,
3 rue des Merles - 68500 ORSCHWIHR
06 86 89 57 86

Chorale Ste-Cécile

Monsieur SIMON Bernard, Président
16 Place St Nicolas - 68500 ORSCHWIHR
03 89 62 11 10

Conseil de Fabrique

Monsieur ZIEGLER Jean-Bernard, Président
3 rue de l'Été - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 90 12

Gymnastique Volontaire

Madame PATARD Patricia, Présidente
7 rue Général de Gaulle - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 29 42

Musique « Echo du Bollenberg »

Monsieur LANGENFELD André, Président
77 Grand'Rue - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 04 11

Musique « concorde »

Madame SCHMITT Mariette, Présidente
34 Grand'rue - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 95 10

Section Locale de l'UNC-UNCAFN

Monsieur HAEGELIN Robert, Président
5 Impasse Bel Air - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 03 04

Syndicat Viticole

Monsieur HAEGELIN Christian, Président
26 Rue de l'Église - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 14 62

Tennis Club du Bollenberg

Monsieur ZUSSLIN Sylvain, Président
18 rue du Général de Gaulle - 68500 ORSCHWIHR
03 89 76 18 51

Ludothèque « L'école est finie »

Mme STOEBER Karine, Présidente
69 Grand Rue - 68500 ORSCHWIHR
06 73 54 86 93

Association PHILAPOSTEL HAUT-RHIN

Madame Geneviève PEQUIGNOT Présidente
25, Grand'rue - 68100 MULHOUSE
06 74 33 38 13

ASSOCIATION DE JUMELAGE ORSCHWIHR-KERLOUAN



Lors d'une réunion du comité de l'Association de Jumelage en date de 9 décembre 2013, Jean Claude GAERING a été élu président en remplacement de Jean Louis BRAUN qui avait souhaité quitter cette fonction. Ce dernier a été chaleureusement remercié au cours de l'assemblée générale du 7 mars 2014 pour son action dynamique et nommé président d'honneur en récompense de son investissement au sein de l'association depuis 1991.



Du 7 au 11 mai 2014 une importante délégation s'était rendue à Kerlouan afin de célébrer les 20 ans du jumelage entre les deux communes. La journée du vendredi 9 mai était consacrée à la découverte de la presqu'île de Crozon après avoir traversé à pied le pont de Térénez, suivie d'une magnifique sortie en bateau pour découvrir la rade de Brest.

Les cérémonies officielles se sont déroulées samedi 10 mai, après la célébration de la messe à l'église de Kerlouan sur le square d'Orschwihr. Discours des présidents respectifs Jean LE BRAS et Jean Claude GAERING ainsi que des Maires Charlotte ABIVEN et Alain GRAPPE. Remise des cadeaux aux représentants de Kerlouan, une poterie en grès au sel et une œuvre de David Grandmaire, « Jeannala et Seppala ». Dans une ambiance conviviale et festive les participants se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur et d'un déjeuner pour clôturer les festivités.

La Vie des Associations

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



La gymnastique volontaire en mouvement

La gymnastique d'Orschwih
Reprendra ses activités mercredi
le 10 septembre à 19h30 Salle St Nicolas

Venez nous rejoindre !
Pour tout renseignement : 03 89 76 29 42

PHILAPOSTEL Haut-Rhin



PHILAPOSTEL est la plus grande association philatélique nationale. Elle est représentée par 27 associations en France et en Martinique dont **PHILAPOSTEL Haut-Rhin**. Elle est constituée en majorité d'agents des Postes et des Télécommunications, mais ouvert maintenant vers l'extérieur.

D'après le dictionnaire Larousse, la philatélie est la science, l'étude, la recherche des timbre-poste et, éventuellement, d'objets connexes comme les marques d'affranchissement. C'est en 1849 que la philatélie, alors appelée « timbromanie », a pris naissance en France.

Mais c'est avant tout un loisir qui réunit chaque mois, dans le local aimablement mis à notre disposition par M. le Maire de la commune d'Orschwihr à qui nous adressons nos plus vifs remerciements, une petite trentaine de passionnés à la recherche du timbre manquant dans la collection ou un document pouvant illustrer leur présentation sur des sujets variés comme la thématique, l'histoire postale, la classe ouverte ou les cartes postales.



**VENEZ NOUS REJOINDRE
ET PARTAGER NOTRE
PASSION DANS UNE
AMBIANCE CORDIALE
ET CONVIVIALE**



Il vous sera facile de vous procurer les timbres émis par les différents organismes postaux du monde, acquérir du matériel pour classer les timbres ou ranger les cartes et lettres 1^{er} jour et biens d'autres choses encore pour rendre ce hobby de la collection le plus agréable possible.

De la formation pour jeunes et adultes est également proposée. Il vous sera indiqué la meilleure façon de ranger vos timbres, présenter une collection, étudier un thème ou une partie de l'histoire postale d'une ville, d'un département ou d'une région, etc...



PHILAPOSTEL Haut-Rhin

CONTACT:

MME Geneviève PÉQUIGNOT, Présidente
25 Grand Rue
68100 MULHOUSE
Téléphone: 06 74 33 38 13
Email: genevieve.pequignot@orange.fr

ADRESSE DU LOCAL:

Maison des Associations
2, rue de l'Eglise
68500 ORSCHWIHR
Réunion le samedi à partir de 14H, selon planning
Merci de me contacter pour plus de précision

La Vie des Associations

AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'ORSCHWIHR



Cérémonies de remise de diplômes aux donateurs méritants en 2013 et 2014



Le geste du don de sang expliqué par le Dr FORNY aux élèves du Groupe Scolaire

**Les prochaines collectes
de sang auront lieu**
le 28 juillet à Bergholtz,
le 7 Octobre à Orschwihr et
le 28 décembre à Bergholtz.

A.I.S.L. Section de Tir

Concours Interne

Dimanche 26 mars 2014 les membres de la section de tir ont organisé leur 19^{ème} concours interne au stand de tir Place St Nicolas.

Douze membres de la section ont participé à cette épreuve de dix mètres debout.

L'épreuve s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Au palmarès Gilles GEIGER a obtenu le meilleur résultat suivi de Gautier NIGRO-HAEGELIN et Jean Marie VOELKER.

Durant la séance, le président Nicolas SIMON a remercié, pour leur présence, Madame Josiane HURTH, Maire de BERGHOLTZ-ZELL et Monsieur Alain GRAPPE Maire d'ORSCHWIHR,.

Après le vin d'honneur offert par les membres viticulteurs, l'association s'est retrouvée en famille chez Bouvi à Osenbuhr pour le repas.





La Ludothèque « L'école est finie »

7, Rue du Centre
(Ancienne Ecole Maternelle)



Cela fait maintenant 4 ans que la ludothèque a vu le jour.
Nous sommes 8 mamans bénévoles, une nouvelle présidente, toutes à votre écoute.

Un tout nouveau local après travaux, agréable, lumineux et spacieux rempli de plus de 300 jeux différents pour tous âges.

La ludothèque est un lieu d'échange et de rencontre entre parents, grands parents et enfants mais aussi entre assistantes maternelles et enfants du 1^{er} âge.

On apprend à jouer les uns avec les autres, tout en se respectant et tenant compte des règles instaurées par les différents jeux.



Nos différentes actions

- Fête du jeu
- Bourses aux jouets et vêtements
- Animation pour anniversaire
- Location de tous nos jeux de sociétés, ainsi que nos jeux surdimensionnés pour des manifestations

*C'est un lieu convivial ouvert à tous.
Alors n'hésitez plus et venez nombreux avec vos enfants lors de nos différentes heures d'ouvertures.*



Pour tout renseignement
vous pouvez contacter la présidente
Mme Stoeber Karine
03 89 74 81 60
www.ludothèque.orschwyr.free.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi	de 9h à 11h (Réservé aux enfants 0-3 ans encadrés d'Assistantes Maternelles)
Mercredi	de 9h30 à 11h (semaines impaires)
Jedi	de 16h30 à 17h30
Samedi	de 10h à 12h (semaines paires)



A l'Honneur

BON ANNIVERSAIRE



Nicolas SIMON 80 ans



Jeanne GERRER 90 ANS



Denise WEILLER 80 ans



Marthe MAHRER 85 ans



Pierre MEYER 85 ans



Valentin MAHRER 90 ans



Raymond RABOLD 80 ans



Hélène VOELKLIN 80 ans



René GEISS 90 ans

NOCES D'OR

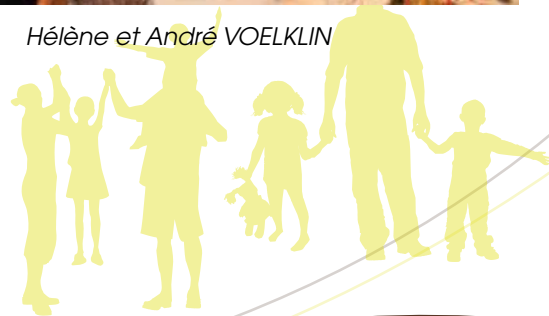


Germaine et Jean Luc KIENER

NOCES DE DIAMANT



Hélène et André VOELKLIN



A l'Honneur

Etat Civil

Naissances :

le 09/04/2013 Mathilde
le 11/04/2013 Louise
le 10/05/2013 Améline
le 07/06/2013 Adrien
le 11/06/2013 Timéo
le 18/06/2013 Lise
le 02/07/2013 Alessio
le 26/08/2013 Nathan
le 13/01/2014 Anna
le 15/02/2014 Rose
le 21/03/2014 Tom
le 26/04/2014 Théo

filie de Michel KUENTZ et Odile ZIEGLER
filie de Nicolas SCHUELLER et Marie WERMELINGER
filie de Bertrand RATEAU et Vanessa PIERUTA
fils de Stéphane MOLTER et Sophie TRIPONEL
fils de Rémy SCHLOSSER et Magali KLEE
filie de Charles BECHLER et Céline VOGEL
fils de Louis FUTTERER et Virginie RUGGERI
fils de Renaud WOERTHER et Katia LAEMMEL
filie de Jacques TRIPONEL et Mélodie BRAUN
filie de Frédéric KAUFFMANN et Fanny HELM
fils de Julien ABREDER et Caroline HEINIS
fils de Gilles CLEMENT et Magali RADKE

Mariage :

le 30/03/2013
le 31/05/2013
le 29/06/2013
le 31/08/2013
le 31/08/2013
le 22/02/2014

Régis GAERING et Aurélie CYBULSKI
William BERGER et Marion GWINNER
Antoine DRESCH et Vanessa TISSERAND
Daniel ZUSSLIN et Anne PFLEGER
Gilles LOUIS et Yveline REINICHE
Boris SPERRY et Nezha MERIANA

Décès :

le 19/06/2013
le 24/06/2013
le 11/09/2013
le 01/04/2014
le 16/04/2014

Marie Thérèse FRIESS née SIMON
Marie GAYMANN née REINHART
Ernest VOGELSGSANG
Marthe TRIPONEL née MEYER
Maria ENGLER née ROMINGER



CONCOURS DU FLEURISSEMENT

PALMARES 2013

MAISONS ET FACADES

- 1^{er} Prix M. et Mme François BRAUN
- 2^{ème} Prix M. et Mme Philippe SCHOTT
- 3^{ème} Prix M. et Mme Maurice TRIPONEL

COURS - JARDINS

- 1^{er} Prix M. et Mme Jean-Paul BEILLEVERT
- 2^{ème} Prix M. et Mme Patrice WENTZEL
- 3^{ème} Prix M. et Mme Jean-Pierre BISCH
- Hors concours** : M. et Mme Hubert CABEAU

VITICULTEURS

- 1^{er} Prix SCEA Bernard HAEGELIN
- 2^{ème} Prix Domaine François BRAUN et Fils
- 3^{ème} Prix EARL Nicolas ZUSSLIN
- Hors concours** : EARL Jean-Michel WELTY

CONCOURS DEPARTEMENTAL 2013 DES MAISONS FLEURIES HAUTE ALSACE

6^{ème} Catégorie :
*hôtels, restaurant ou cafés, commerces
et exploitations viticoles avec ou
sans jardin.*

4^{ème} Prix Domaine François BRAUN et Fils

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2^{ème} SEMESTRE 2014

Ce qu'il faut savoir

Mois	Date	Heure	Manifestation	Société	Lieu
Juillet	Dim. 6	12h	Cave en fête	Wolfberger	Caveau vente
	Dim. 6	9h à 19h	Grempeel Foot	Club de Foot OBZ 12	Terrain de foot
Août	Mar. 12 - Mer. 13	15h - 19h 10h - 19h	Portes Ouvertes	Caves ZIEGLER-FUGLER	Cave
	Jeu. 14	19h	Haxafir	Conscrits	Bollenberg
	Sam. 30	10h - 23h 10h - 19h	Etape Vigneronne	Cave Jean Bernard ZIEGLER	Cave
Septembre	Sam. 13	10h - 12h	Portes Ouvertes	AISL Section Tir	Stand de Tir
	Dim. 14	10h - 18h			Place st Nicolas
Septembre		10h - 18h	Neia à ORSCHWIHR	Syndicat Viticole	Caves
Novembre	Vend. 21	18h	Beaujolois Primeur	Pierre André GOUILLON	Salle St Nicolas
	Dim. 23	10h - 18h	Marché de Noël Bio	Domaine Valentin ZUSSLIN	Cave
Décembre	Dim. 14	14h - 18h	Marché de Noël	Caves Materne HAEGELIN	Cave
	Lun. 15	10h - 18h	Marché de Noël	Caves Materne HAEGELIN	Cave
2015					
Janvier		18h	Crémation des Sapins	Amicale des sapeurs pompiers	Groupe scolaire les Orchidées

MAIRIE

11 rue de Soultzmatt - 68500 ORSCHWIHR
Tél : 03 89 76 95 07 - Fax : 03 89 76 15 55
Mail : mairie.orschwihr@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-orschwihr.info
Heures d'ouverture :
Lundi - Vend. : 8h à 12h15 et 13h à 17h
Mardi - Jeudi : 8h à 12h15

AGENCE POSTALE et Boulangerie Pain et Gourmandise

4 Place Saint Nicolas - 68500 Orschwihr
Tél : 03 89 83 01 57
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 6h45 à 12h30
dimanche de 7h45 à 12h00
départ courrier 12h30 - samedi 10h00

NUMEROS UTILES

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18
URGENCE PORTABLE 112
GENDARMERIE : 03 89 28 02 10
BRIGADES VERTES : 03 89 74 84 04
SOUS-PREFECTURE : 03 89 76 85 13
PRESBYTERE « ISSENHEIM » : 03 89 76 82 50
GROUPE SCOLAIRE « Les Orchidées » : 03 89 76 05 55
HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00
URGENCE E.D.F : 08 10 33 31 68
CALEO URGENCE GAZ : 03 89 62 25 00
CALEO URGENCE EAU : 03 89 62 25 01
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES
« SOULTZ » : 03 89 74 83 10
« BUHL » : 03 89 28 34 13
OFFICE DU TOURISME GUEBWILLER : 03 89 76 10 63

COM COM

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller
1 rue des Matgré-Nous
BP 80114
68502 Guebwiller Cedex
Tél. 03 89 62 12 34
Fax 03 89 62 12 20

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi de 08 h 30 à 12 h 00

LES SERVICES

(Tous les services sont joignables au 03 89 62 12 34)

Transport

Com Com Bus

Déchets

Déchets, centres « déchets-tri », tri sélectif

Horaires d'ouverture des déchèteries : Buhl, Soultz et Soultzmatt

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS)	Du lundi au vendredi	9h00 à 11h45 - 14h00 à 16h45
	Samedi	9h00 à 16h45
ESTIVALE (DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Du lundi au vendredi	9h00 à 11h45 - 14h00 à 18h45
	Samedi	9h00 à 17h45

COLLECTES

ORDURES MÉNAGÈRES - Lundi
SACS DE TRI - Mercredi des semaines impaires.

BIODÉCHETS - Tous les vendredis

ASSAINISSEMENT

COMMANDER UN CAMION DE VIDANGE

PERMANENCES DE LA COLORISTE

(RÉNOVATION DE FAÇADES)

RAMASSAGE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS POUR
LES PERSONNES ÂGÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE

Enlèvement des encombrants directement à domicile
2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous